

Réseau de chaleur Grand Parc

Se raccorder au réseau de chaleur public de Grand Parc Énergies



Le conseil métropolitain du 26 novembre 2021 a décidé de retenir la société ENGIE Énergies Services en tant que **déléataire du projet de réseau de chaleur de Grand Parc** pour une durée de 25 ans.

Le contrat a été notifié le 26 décembre 2021. Une société projet dédiée a été de mise en œuvre pour cette Délégation de Service Public (« Grand Parc Énergies »).

UN OUTIL CONCRET DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Avec 86% des besoins thermiques produits à partir d'énergies locales et renouvelables, le réseau de chaleur permettra d'économiser annuellement 12 800 tonnes de CO₂ par rapport à une énergie fossile.

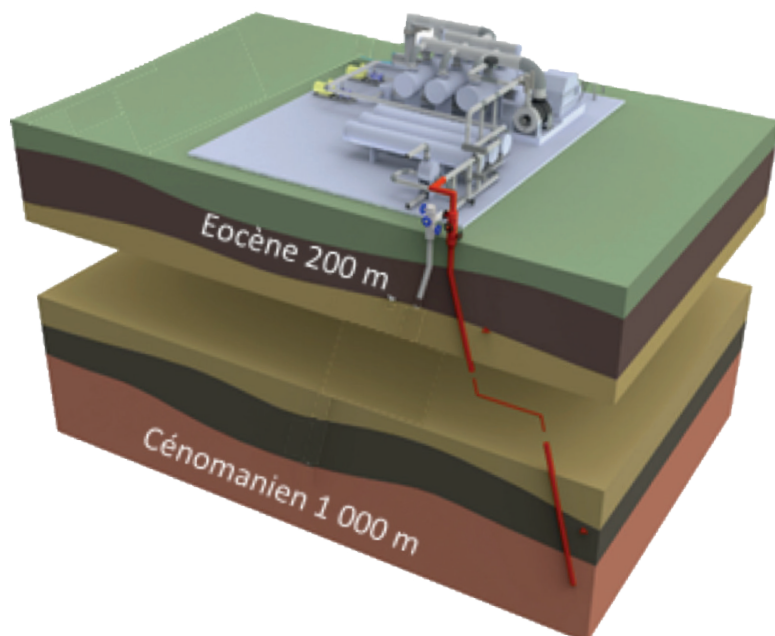
Sur le plan économique, le taux de couverture des besoins à partir d'ENR permettra aux abonnés de bénéficier d'une TVA réduite à 5,5% sur leurs consommations énergétiques. Par ailleurs, les ENR utilisées dans le mix énergétique garantissent une plus grande stabilité du coût de la chaleur dans la durée par rapport à la volatilité du coût de la chaleur dans la durée en comparaison à la volatilité du cours des énergies fossiles.



1• LE PROJET

01 | La géothermie

Le projet repose principalement sur l'utilisation et l'optimisation du puits géothermique existant dans le quartier de Grand Parc. Foré en 1981 pour capter le Turonien et Cénomaniens, il est en bon état et un changement de crépines est programmé pour atteindre un débit producteur de 150 m³/h.



02 | La biomasse

L'appoint sera réalisé par une chaufferie biomasse de 4 MW qui sera construite sur un terrain dédié. Ce dernier sera préalablement déconstruit et dépollué.

Une vigilance particulière sera apportée à la préservation de la végétation existante sur le terrain de la chaufferie. De nombreux arbres supplémentaires seront plantés. La toiture de la chaufferie sera végétalisée et les murs seront doublés d'une structure acier support d'une végétalisation sur les façades.

03 | Le gaz

La chaufferie gaz existante équipée de 5 chaudières pour une puissance totale de 32 MW sera conservée pour l'appoint et le secours.

04 | La cogénération

La cogénération alimentée en biogaz sera mise à disposition de service électrique lors de la mise en service de la chaufferie biomasse, soit 10/2024. Le contrat d'EDF OA prend fin le 24/01/2026.

2. LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Chiffres-clés

23 M€
d'investissement

81
sous-stations
raccordées

54 GWh
vendus

35 MW
souscrits

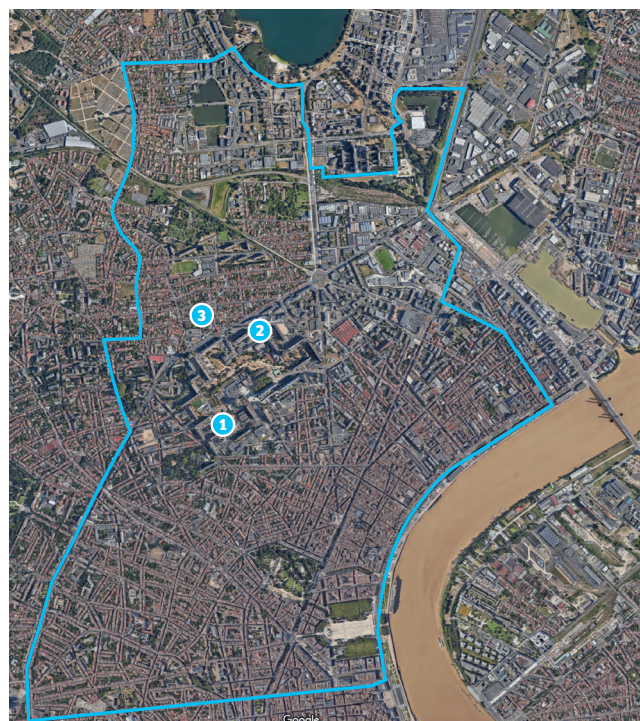
13 km
de réseau

Le périmètre

Le périmètre de la délégation est limité à l'Est par la Garonne, la rue Judaïque au Sud, les boulevards à l'Ouest et le lac au Nord.

Les équipements de production sont composés de :

- 1 CHAUFFERIE BIOMASSE DU GRAND PARC**
Parcelle propriété Bordeaux Métropole
Rue du Professeur Vèzes
- 2 DOUBLET GÉOTHERMIQUE ET PAC**
Parc proche de l'EHPAD Maryse Bastié
- 3 CHAUFFERIE GAZ EXISTANTE**
Rue Jean Artus



3. LA PRODUCTION

150 m³/h
de débit géothermie

	Réseau actuel	Réseau futur
Besoin de chaleur	22 500 MWh/an	54 162 MWh/an
Puissance souscrite	12 949 kW	34 986 kW
Nombre de sous-stations	23	81
Mètres du réseau	4 074 ml	12 977 ml
Taux d'énergie renouvelable dans le mix énergétique	0%	86%



GAZ
14%

BIOMASSE
18%
soit
4 MW
de puissance

GÉOTHERMIE
68%
soit
7,4 MW
de puissance

3 797 T/an
de bois

4. CONDITIONS TARIFAIRES

Conditions tarifaires de raccordement

Les droits de raccordement sont appliqués à tout bâtiment neuf. Ces prix sont basés sur un montant de 285€ HT/kW de puissance souscrite auquel s'ajoute un montant forfaitaire de 15 000 € HT. Les bâtiments existants ne sont pas concernés par ces droits de raccordement.

Tarifs de la chaleur

Le tarif de la chaleur pour l'utilisateur est composé :

- d'un élément R1 proportionnel à la consommation d'énergie

- d'un élément R2 fixe proportionnel à la puissance souscrite et représentant le prix associé :
 - > aux charges énergétiques fixes du réseau
 - > à la conduite et l'entretien des installations
 - > au gros renouvellement des équipements
 - > au financement des installations
- Le coût global de l'énergie pour le réseau de chaleur de Grand Parc Énergies est donc :
 - > **R1** : 28.24 € HT/MWh
 - > **R2** : 58.48 € HT/kW

5. LA DISTRIBUTION

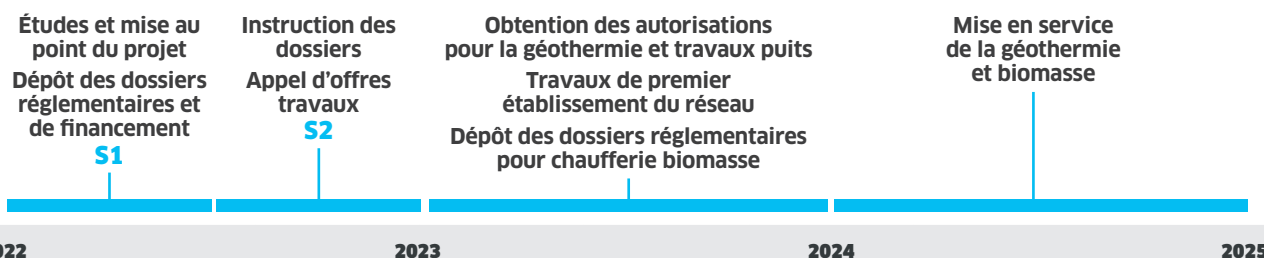
Le projet de réseau est composé :

- D'un réseau existant de 4 km et 23 sous-stations
- D'une liaison entre les deux chaufferies GP2 (chaufferie gaz) et GP1 (cogénération)
- D'extensions à réaliser
- De tronçons existants à grossir

Plusieurs points particuliers ont été identifiés :

- Fonçage sous tramway au niveau du rond-point de la place Ravezies
- Traversée de la parcelle du collège
- Traversée du boulevard A.Daney

6. LE PLANNING ET LES ENJEUX



Le conseil métropolitain du 26 novembre 2021 a décidé de **retenir la société ENGIE énergies Services en tant que délégataire du projet de réseau de chaleur de Grand Parc pour une durée de 25 ans.**

Le contrat a été notifié le 26 décembre 2021. Une société projet dédiée est en cours de mise en œuvre pour cette Délégation de Service Public (« Grand Parc énergies »).



Tous acteurs de la transition énergétique



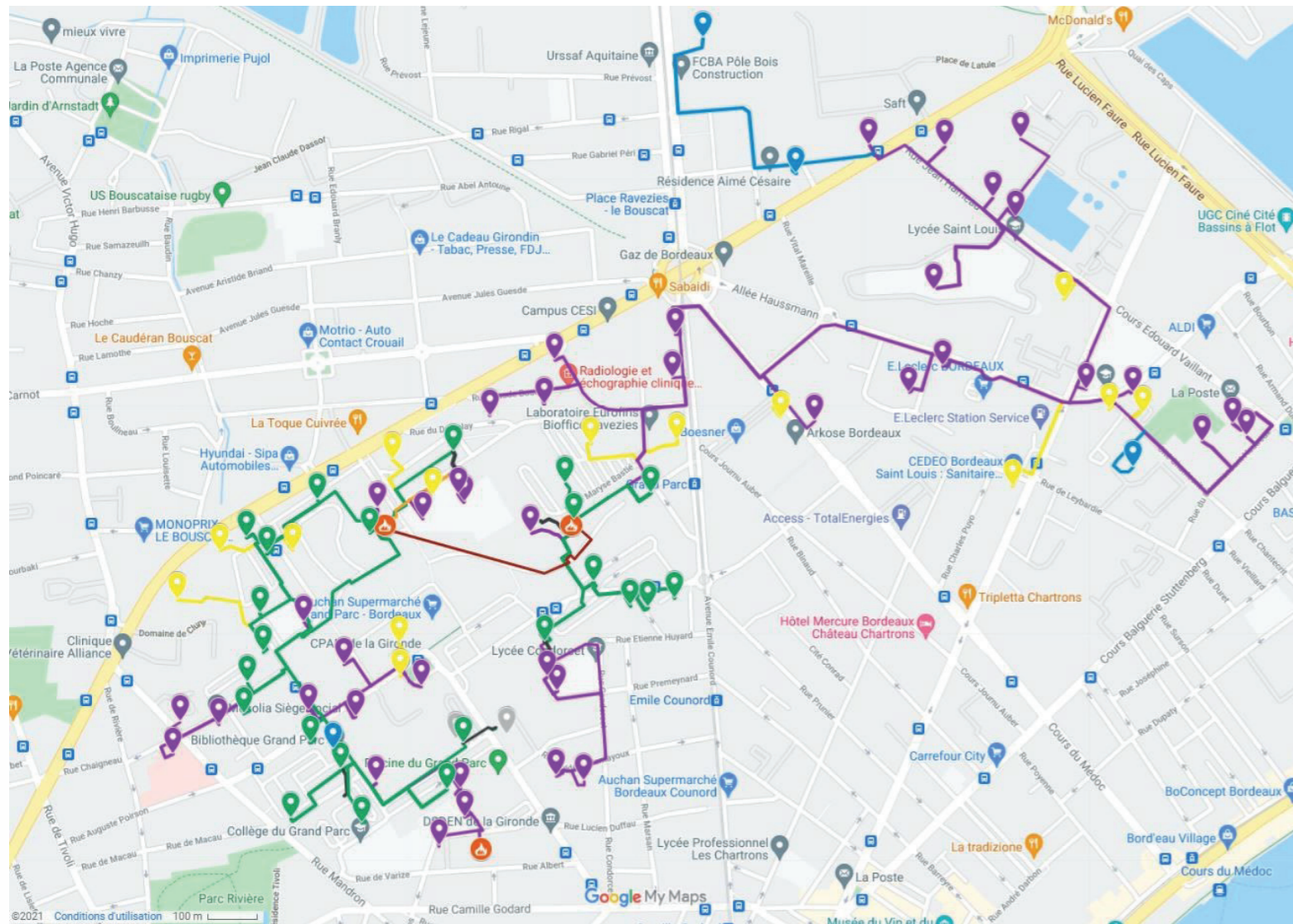
Se raccorder au réseau de chaleur public de Grand Parc énergies



composit

© Camille Architects





Périmètre du réseau de chaleur

Une intégration environnementale exceptionnelle pour préserver le cadre de vie des riverains

Tous les arbres existants préservés et
16 arbres plantés

2 516m² de surface végétale préservée et renforcée en centre-ville

50% des livraisons de biomasse au gaz naturel en 2025

100% d'électricité verte et locale pour alimenter la géothermie

- Une réponse architecturale intégrée qui renforce la place de la nature en ville
- Végétalisation de la toiture de la chaufferie
- Mise en place d'un chemin piéton traversant aménagé entre le tramway et les équipements du quartier
- Un projet respectueux du développement de la biodiversité

